

Règlement graphique n°2
Zonage
Beauchamps

Prescrit le 29 mai 2018
Arrêté le
Approuvé le
Nom du Prés. de GTM

Signature

Plaque n°

1 2 3 4 5

géostudio gama
urbanisme & architecture

zAD
ARCHITECTURE

Granville
Terre & Mer
Communauté de Communes

1. ZONES
Limite de zone

2. PRESCRIPTIONS

Haie ou alignement d'arbres à protéger (L151-23 CU)

Cours d'eau (L 151-23 CU)

Espaces Boisés Classés (L113-1 CU)

Zone inondable (source DREAL)

Zone humide

3. HABILLAGE

Limites parcellaires

Bâti dur

Bâti léger

